

# Que savez-vous sur la médecine de réadaptation?

**Jana Siroka**

Dre méd., membre du Comité central de la FMH, responsable du département Médecine et tarifs hospitaliers



Le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la troisième structure tarifaire hospitalière, ST Reha, est entrée en vigueur et est depuis lors appliquée. La médecine de réadaptation est donc le dernier vaste domaine de soins hospitaliers en date, après les soins aigus et la psychiatrie, à être transféré dans un système tarifaire adapté aux prestations. Ce transfert a été précédé d'un long et intense travail de préparation, d'un côté de la part de la FMH avec ses groupes de suivi médicaux, de l'autre des responsables tarifaires des sociétés de discipline médicale.

En tant que médecin d'une autre spécialité, j'ai profité de cette entrée en vigueur pour m'intéresser d'un peu plus près à la médecine de réadaptation en Suisse. Les faits et données chiffrées que j'ai pu trouver sur le sujet m'ont impressionnée. J'ai ainsi découvert que le nombre des séjours hospitaliers s'élève à près de

## Les experts tarifaires allemands regardent avec étonnement la collaboration d'égal à égal entre SwissDRG SA et la FMH.

90 000 par année, les patientes et patients passant au total plus de deux millions de jours en cliniques et services de réadaptation, ce qui correspond à un peu plus de 19% de l'ensemble des journées d'hospitalisation [1]. La réadaptation hospitalière a entraîné en 2020 des coûts de l'ordre de 1,86 milliard de francs, soit près de 10% des coûts générés par l'activité hospitalière [1].

La réadaptation en cliniques spécialisées dans un domaine bien précis (p. ex. réadaptation neurologique, musculo-squelettique ou cardiaque) a lieu principalement en Suisse alémanique. En Suisse romande et au Tessin, les patients sont plus souvent accueillis dans des centres dits de traitement et de réadaptation [2] intégrés dans les hôpitaux de soins généraux.

La médecine de réadaptation occupant une place essentielle dans le système de santé suisse, il était et est toujours essentiel que la FMH s'engage en faveur d'un système tarifaire adapté aux prestations et qui intègre l'expertise médicale. Les discussions que j'ai pu mener avec des experts allemands en tarifs médicaux m'ont montré que cela n'allait pas de soi. Le fait que la discussion entre la FMH et SwissDRG SA ait toujours eu lieu sur un pied d'égalité les a étonnés. Il s'agit du résultat

d'un véritable travail d'équipe. Je tiens donc ici à remercier les représentants des sociétés de discipline du comité de la FMH, le groupe de suivi ST Reha de la FMH ainsi que la division Médecine et tarifs hospitaliers pour leur engagement de longue date.

Ils ont par exemple contribué de manière décisive à la représentation de la réadaptation dans la classification CHOP, l'exercice consistant à toujours mettre en balance la représentation détaillée et adaptée à la prestation et la charge administrative générée par la saisie de la prestation. Nous, les médecins, pouvons faire profiter SwissDRG SA de l'expertise résultant de notre utilisation quotidienne concrète de cette classification – afin de nourrir en retour le système de manière judicieuse.

Les premières évaluations montrent également où la nécessité d'agir s'impose. En page 620 de ce numéro du BMS, vous pourrez lire une interview de deux médecins en réadaptation chevronnés qui décrivent leur expérience avec le nouveau système tarifaire. Un défi important à relever est certainement la charge de travail supplémentaire engendrée par la documentation. Réduire la charge administrative est un des objectifs que s'est fixés la FMH. Nous devons également veiller à éviter que, du fait des exigences tarifaires, les programmes de réadaptation subissent des adaptations au détriment des patientes et patients. En outre, ces exigences présentent encore des imprécisions qui constituent un risque de conflit entre les fournisseurs de prestations et les assureurs au moment du contrôle des factures. Nous avons donc encore beaucoup à faire et poursuivons notre mobilisation en faveur des intérêts de nos membres.

Nombre de collègues d'autres spécialités se reconnaîtront certainement dans les difficultés et les réjouissances des spécialistes en réadaptation. Car, finalement, nous sommes dans le même bateau et faisons de notre mieux pour que nos patientes et patients reçoivent des traitements de haute qualité dans un contexte d'exigences en constant changement.

La FMH et ses sociétés de discipline médicale poursuivent donc leur engagement en ce sens – pour de bonnes conditions-cadres en réadaptation et dans toutes les autres spécialités.

**Références**  
Liste complète des références sous [www.bullmed.ch](http://www.bullmed.ch) ou via code QR

